

Jean-Pierre Sueur s'était rendu en décembre au siège de l'entreprise IBIDEN de Courtenay pour apporter son soutien aux salariés. Ceux-ci, qui craignaient pour la pérennité du site de Courtenay, ont reçu l'assurance de son maintien jusqu'en 2020. La poursuite de l'activité au-delà de cette échéance dépend cependant du résultat des expertises menées par la direction internationale du groupe quant au « retour sur investissement » des modifications industrielles nécessaires pour produire un nouveau type de soupape.

Jean-Pierre Sueur a saisi de ce dossier Christophe Sirugue, secrétaire d'État chargé de l'industrie, ainsi que Nacer Meddah, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret. Dans sa réponse, ce dernier indique que l'État « *mettra tout en œuvre* » pour soutenir l'entreprise et « *pérenniser son activité industrielle* » à Courtenay.

>> [Lire la réponse du préfet](#)